



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL <i>COMMUNE de FONSORBES</i> Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch	
L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.	
Présents : Mmes BEAUFORT, CALVO, GOSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, RIPOLL, STEMER et SIMÉON MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FRANCHINA, GAUTHIER, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC	Séance du 4 avril 2024 Acte n° 2024-045
Absent(s) représenté(s) : Mme BOBO a donné procuration à M. PILET Mme BRUN a donné procuration à Mme GOSELIN Mme MARNAC a donné procuration à M. LORRAIN Mme VALENTI a donné procuration à Mme CALVO Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE Mme VOISIN a donné procuration à M. SÉVERAC M. FÉDOU a donné procuration à M. MAILHÉ M. JÉROME a donné procuration à M. CANILLO	Conseillers en exercice : 33
Absent(s) : Mme ROUER Aurélie	Conseillers présents : 24
Secrétaire de séance : M. PILET Jean-Claude	Date de la convocation : 20 mars 2024
Thème : 7.10 – FINANCES LOCALES - DIVERS	
Objet : Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières 2023	

M. RIVIER Pascal, Adjoint délégué aux finances, informe le Conseil Municipal que conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune sur son territoire, durant l'exercice budgétaire de l'année 2023.

Acquisitions immobilières 2023

Dossiers	N° Parcelles	Superficie (m ²)	Prix	Vendeurs
Route de Magne (piste cyclable)	AB 115	29	1,00	Mr et Mme MARTY
Domaine du Banayre	BI 59 et 125 / BK 80 / BN 14, 23, 83, 122, 151, 153 et 155	2 143	1,00	Société D'Aménagement du Domaine du Banayre (Mr Miatto)
Fossé Impasse du Champs	BA 216	81	1,00	Mr et Mme ROUQUET
	BA 214	37,00	1,00	Mr et Mme RODRIGUEZ
2220 Rte de Tarbes (Local CI ELEC)	BS 244	70	100 000,00	Mme POSEY
Liaison piétons-cycles Béouzo	BZ 188	10	1,00	D4 Promotion
1685 Rte de Tarbes	BR 203	96	1,00	Société SOLIO
TOTAL BUDGET PRINCIPAL			100 006,00 €	

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2024 - acte n° 2024-045 - page 2/3
Thème :	7.10 - FINANCES LOCALES - DIVERS
Objet :	Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières 2023

Cessions immobilières 2023

	Dossiers	N° Parcelles	Superficie (m ²)	Prix	Acquéreurs
Budget Principal	Accès Bois Banayre	BN 182	416	1 248,00	Mme et Mr DESCLOS
	1685 Rte de Tarbes	BR 204	66	7 200,00	Société SOLIO
	Bois Laroze	AB 94	2 148	23 518,00	Mme et Mr BONZOM
	TOTAL BUDGET PRINCIPAL				31 966,00 €

M. RIVIER Pascal propose en conséquence au Conseil Municipal d'approuver le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de l'exercice 2023.

Entendu l'exposé de Mme la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de l'exercice 2023 détaillé ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2024 - acte n° 2024-045 - page 3/3
Thème :	7.10 - FINANCES LOCALES - DIVERS
Objet :	Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières 2023

Mme la Maire et ses Adjointes sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise



Le Secrétaire de Séance
PILET Jean-Claude

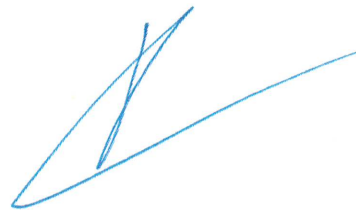


Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le

11 AVR. 2024